

CP 2023.2

Pollution aux néonicotinoïdes : Quand l'Europe recadre le gouvernement pour protéger la santé des consommateurs

Alors que le gouvernement français s'apprêtait à prolonger la dérogation accordée aux betteraviers pour utiliser les néonicotinoïdes, la pratique vient d'être jugée illégale par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).

Pour rappel, les néonicotinoïdes sont des pesticides nocifs pour l'environnement et pour l'homme qui ont été interdits d'usage depuis 2018 en Europe. Pourtant, pour la troisième année consécutive, le ministère de l'agriculture avait décidé de mettre en place une dérogation pour continuer à utiliser ces pesticides.

Or ce jeudi 19 janvier, la CJUE a décidé de mettre fin à ces pratiques qu'elles considèrent illégales. Selon elle, « les États membres ne peuvent pas déroger aux interdictions expresses de mise sur le marché et d'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes ».

La dérogation prise à l'initiative du gouvernement est donc interdite du point de vue juridique ! La CSF se satisfait de cette décision de justice qui recadre une dérive complètement à contre-courant des enjeux sociétaux actuels.

Elle appelle donc le gouvernement à se tourner vers les solutions alternatives préconisées par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) et à retirer immédiatement sa nouvelle proposition de dérogation pour des semences de betteraves enrobées de néonicotinoïdes pour 2023 !

La CSF rappelle que la protection de l'Environnement et de la Santé des familles et des consommateurs ne doivent pas être sacrifiés au profit des intérêts économiques de quelques-uns ; les consommateurs d'aujourd'hui ne l'acceptent plus !

Contacts Presse :

Elsa COHEN

Secrétaire Confédérale

Secteur Consommation

ecohen@la-csf.org – Tel : 06.52.25.17.84.

Antoine TIROT

Chargé de mission

Secteur Consommation

atirot@la-csf.org – Tel : 07.49.35.31.65.

Retrouvez ce communiqué de presse sur le site web : <https://www.la-csf.org/>

La Confédération Syndicale des Familles

Ensemble pour construire l'avenir au service des familles

53, Rue Riquet - 75019 PARIS - 01.44.89.86.80.

contact@la-csf.org – www.la-csf.org